

Levant? il est certain que ceux-là en tire-
roient du moins autant d'avantage que de
Gibraltar & de Port-Mahon sur la Medi-
terannée; & que de semblables conquêtes
rapporteroient aux autres plus de profit que
Venlo & Stewenswert sur la Meuse. Si les
Infidèles venoient à bout de dépouiller les
Venitiens de ce qu'ils possèdent au Levant,
il seroit à craindre que les Turcs ne s'em-
paraissent de tout le Commerce des Iles &
Golfes de la Méditerranée, à l'exemple de
ce que les Moscovites ont commencé de
pratiquer dans la Mer Baltique depuis qu'ils
ont subjugué la Livonie & la Finlande. Ou-
tre le commun avantage que les deux Puif-
sances Maritimes, dont je parle, y trouve-
roient pour le Commerce, le Roi George
en auroit un particulier, qui seroit d'emplo-
yer à cette guerre plusieurs esprits turbulents,
qui par leur temperament toujours dans l'a-
gitation, peuvent troubler le repos de leur
propre patrie par de nouveaux remuëmens.

VII. Dans un des précédens Journaux,*
on a remarqué qu'en vertu d'un Bref d'éli-
gibilité, le Prince Clement-Auguste de Ba-
viere, quatrième fils de Mr. l'Electeur de
ce nom, fut élu Coadjuteur de l'Evêché de
Ratisbonne le 19. Decembre dernier. Mr.
l'Electeur de Cologne, Oncle de ce jeune
Prince, s'étant demis de cet Evêché en fa-
veur de son Neveu, le nouvel élu en fut
mis en possession le 26. Mars. Comme ce
Prince n'aura que seize ans accomplis le
19. Août prochain, le Chapitre de Ratisbon-
ne a fait un Acte Capitulaire, par lequel il
est ordonné que le Chapitre aura l'admini-
stration

*Le Prince
Clement
Auguste de
Baviere est
mis en posses-
sion de l'E-
vêché de
Ratisbonne.*

* Voyez *Fevrier* page 128.